

Projet mobilité pour Termes :

Une voiture partagée pour les habitants

Pourquoi ce projet mobilité à Termes ?

Expérimentation positive à Villerouge-Termenès : saturation des locations de la Zoé, achat d'une deuxième voiture, certains habitants n'utilisent plus du tout leur véhicule thermique !

→ Un choix économique

Plusieurs couples contraints d'avoir 2 véhicules mais qui n'ont pas les moyens d'acquérir un véhicule récent, peu polluant. Si un véhicule partagé était disponible, pas besoin du 2^{ème} véhicule.

Le coût d'utilisation d'un véhicule thermique continue à augmenter (carburants, assurance, maintenance...). Un véhicule électrique est moins coûteux en fonctionnement (carburant, maintenance).

→ Un choix écologique

Étude ADEME = une voiture partagée remplace en moyenne 8 véhicules.

En utilisation, le véhicule électrique est plus vertueux écologiquement. C'est le choix idéal pour notre situation géographique isolée, qui induit une forte dépendance à la voiture, et où le transport constitue la principale source d'émissions polluantes.

→ Promouvoir le covoiturage

Le covoiturage limite encore l'impact économique et écologique, et permet d'aider des personnes qui ont plus de mal à faire les trajets (intergénérationnel).

Le véhicule partagé peut favoriser le covoiturage (calendrier des trajets).

Quelles solutions possibles ?

Solution complète Ex: Citiz (Toulouse, Caune Minervois)	Service réservation et assurance Ex: Clem (Villerouge- Termènes)	Gestion des réservations en logiciels libre
• Citiz investit dans la voiture qui est mise à disposition pendant 5 ans, carburant, assurance et maintenance compris. • Citiz facture un forfait mensuel à la commune qui perçoit les montants de réservation des usagers. • D'après Citiz, des revenus de location de 15000€/an minimum sont nécessaires. → Trop élevé par rapports aux revenus attendus à Termes (2500 €/an)	• Clem fourni le système de réservation et de paiement en ligne, la boîte à clef et l'assurance • Clem facture un forfait mensuel à la commune qui perçoit les montants de réservation des usagers. • La voiture et la borne de recharge sont achetés par la commune D'après devis Clem, le coût assurance + réservation est de 3600€/an. → Trop élevé par rapports aux revenus attendus à Termes (2500 €/an)	• Utilisation de logiciels libres adaptés à nos besoins et peu coûteux en frais de fonctionnement. • L'investissement comprend la voiture la borne de recharge et le développement du logiciel. Coûts annuels de gestion du système de réservation (200€/an) + assurance (1020€/an) → Adapté aux revenus prévus à Termes (2500 €/an).

Tarifs de location proposés

- Prix de location proposés (qui pourrons être modifiés) :

Utilisations < 2h	Exemple: AR Laroque (20km)	4 € / location
Utilisation à la 1/2 journée	Départ et retour dans la matinée ou dans l'après-midi : Exemple: AR Lézignan (80km)	6 € / ½ journée
Utilisation à la journée	Départ le matin et retour l'après midi: Exemple: AR Narbonne ou AR Carcassonne (100km)	12 € / jour
Utilisation sur plusieurs jours	Départ un jour et retour un jour suivant: Exemple: weekend	15 € / jour

Comparaison: Le cout standard d'utilisation d'une voiture essence est de 17,4€ / 100km : 4,4€ (pneu, batterie, distribution, vidange) et 13€ de carburant (7l/100km x 1,9€/l = 13€).

Simulation des coûts et revenus pour Termes

(basée sur les données de 17 utilisateurs potentiels)

Coûts de fonctionnement fixes annuels				Revenus fixes annuels			
Logiciel de réservation/paiement en ligne			200 €	Inscriptions (15 euro / personne)			255 €
Assurance tous risques annuelle (devis Allianz ou MAIF)			1 020 €	Nombre d'inscrits (membres) =	17		
Contrat de maintenance/an (donnée Renault) hors pneu			100 €				
TOTAL COUT FONCTIONNEMENT FIXE			1 320 €	REVENUS FIXES ANNUELS			255 €
Utilisations		nbres d'utilisations	km parcours	Revenus variables annuels			
Utilisations < 2h	(20 km / utilisation - AR Laroque)	23	460	-->	Prix de location =	4 €	92 €
Utilisation 1/2 journée	(80 km / utilisation - AR Lézignan)	179	14320	-->	Prix de location =	6 €	1 074 €
Utilisation à la journée	(100 km / utilisation - AR Narb/Carc)	82	8200	-->	Prix de location =	12 €	984 €
Utilisation plusieurs jours	(230 km / utilisation)	5	1150	-->	Prix de location =	15 €	75 €
Total km parcourus			24130	REVENUS VARIABLES ANNUELS			2 225 €
Coûts de fonctionnement variable annuels							
Cout d'électricité (15kWh/100km, 21ct/kWh)			760 €				
Cout pneus (changé tous les 20000 km, 80euro/pneu)			386 €				
TOTAL COUT FONCTIONNEMENT VARIABLE			1 146 €				
COUTS TOTAL			2 466 €	REVENU TOTAL			2 480 €

Mode de gestion: Mairie ou associatif

1 - Gestion par la mairie (exemple de Villerouge-Termenès)

- La secrétaire de mairie gère les inscriptions (vérifie le permis, fait payer l'inscription, donne le code d'accès).
- Régie publique (gérée par l'accueil du château à Villerouge-Termenès).
- En cas d'accident, la mairie paie la franchise (900€) et refacture à l'utilisateur.
- Maintenance et entretien de la voiture réalisés par la mairie.

2 - Gestion par une association dédiée avec le soutien de la mairie

- Création d'une association dédiée. Seuls les membres cotisants de l'association peuvent utiliser la voiture. L'association gère et entretien le véhicule au jour le jour.
- La mairie peut être membre de l'association ou être représentée au Bureau de l'association.
- La mairie pourrait participer au projet en facilitant/portant l'investissement ?

Le véhicule



A Villerouge, la petite zoé a été complétée à la demande des habitants par un véhicule utilitaire.

C'est un choix qui semble équilibré pour **covoiturer à l'aise** et **transporter du matériel**.

(exemple Citroën Berlingot ou Renault Kangoo)

Fonctionnement pratique

1- inscription

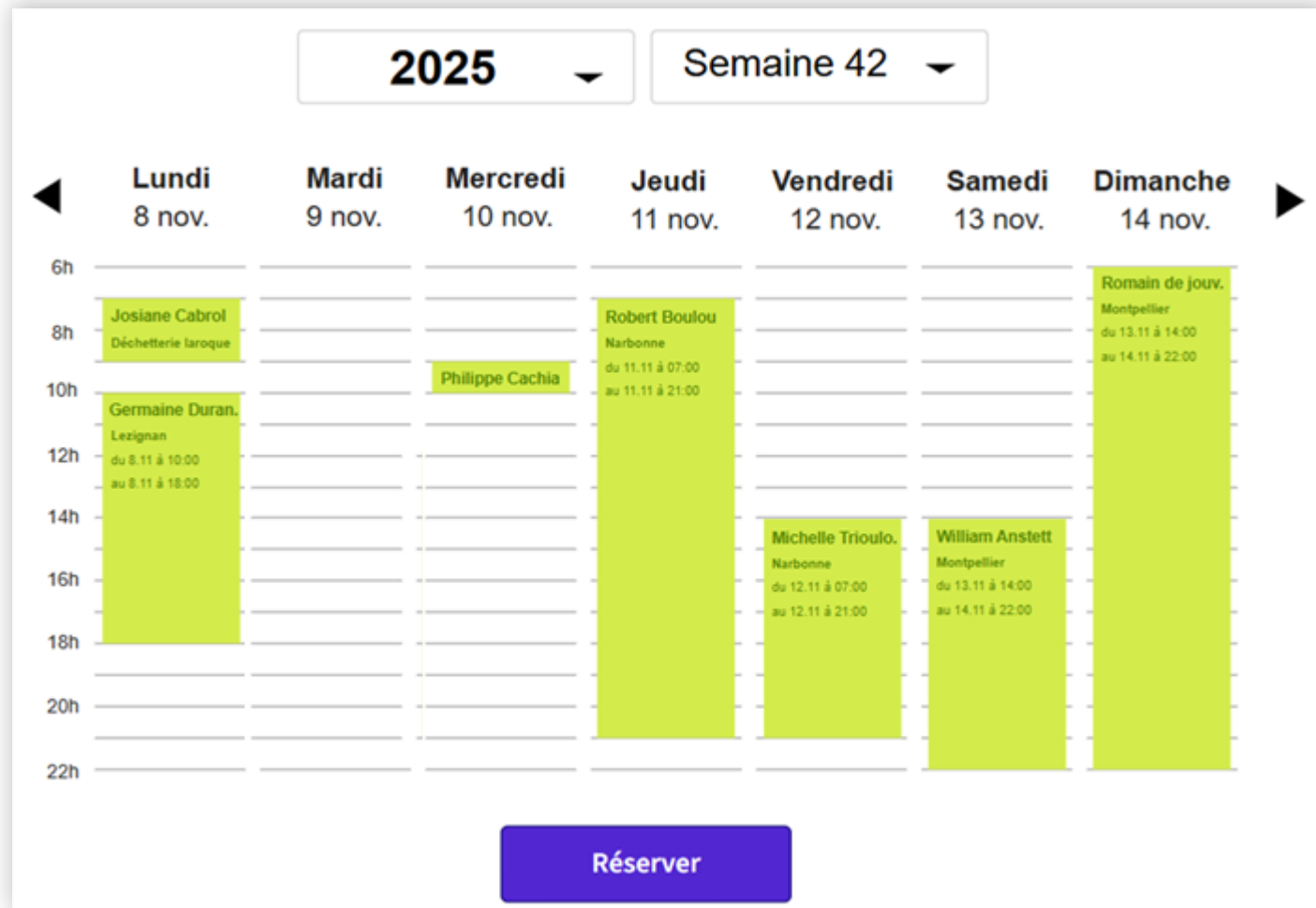
L'utilisateur s'inscrit comme **membre de l'association** :

- Il paie sa cotisation annuelle (15€ - 25€)
- Il dépose un chèque de dépôt de garantie (montant de la franchise 300€-500€)
- Il consent a partager son numéro de téléphone, les informations sur ses trajets et il accepte le covoiturage
- L'association vérifie la validité de son permis de conduire
- L'association organise une formation à l'utilisation de la voiture

→ obtention d'un *code d'accès personnel* au site de réservation

2- Consulter les réservations en ligne

Sur ordinateur ou sur mobile, le site de réservation présente les locations prévues (**qui** loue, **où** il va, à **quelle heure**), de façon à simplifier les réservations et promouvoir le covoiturage.



Détail de réservation

Romain de Jouvancourt de Channes

06 35 24 10 42

Montpellier

du 13.11 à 14:00 au 14.11 à 22:00



3- réserver, payer et obtenir un code pour la boîte à clefs

L'utilisateur peut facilement **ajouter une réservation** puis **payer en ligne** par CB

→ Obtention d'un **code boîte à clef** (mail et SMS) pour chaque période de réservation

Réserver le véhicule

Où allez-vous ? *

Carcassonne

Détails sur votre trajet

RDV à 08h30 qui se termine à 16h, la voiture est donc disponible sur carca toute la journée !

Départ * 11/10/2025 07:00

Retour * 11/10/2025 18:00

Le créneau est disponible !

Montant de la réservation : 12€

Réserver

Votre panier

Départ 18.11.2025 à 9h00 Retour 18.11.2025 à 17h00	Carcassonne	12€	
Départ 03.12.2025 à 19h00 Retour 03.12.2025 à 21h00	Marché de Laroque	4€	
Départ 05.12.2025 à 8h00 Retour 06.12.2025 à 18h00	Toulouse	30€	
TOTAL		46€	

Paierement

Investissement

L'investissement nécessaire au projet comprend:

- L'achat de la voiture électrique utilitaire : 30'000 à 40'000€
- L'achat et installation d'une borne de recharge de 11-22kW : 5500€
- L'achat d'une boîte à clés connectée et GPS : 500€
- Programmation du logiciel internet de réservation : 6000-8000€

TOTAL : 42'000 à 54'000€

Investissement important qui nécessite de s'assurer que les Termenais sont véritablement intéressés.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Confirmer l'intérêt de ce projet en réalisant un sondage de tous les habitants

Pour l'association :

- Création de l'association (AG constitutive) : **Fin août / début septembre**
Rédaction des statuts, adresse de domiciliation, nom etc...
- Rédaction du règlement intérieur, avancer sur les sujets techniques (hypothèses financière, vérification des devis ...) pour présentation au CM : Octobre
- **des volontaires ??**

Pour la commune

- Décision de la commune concernant le projet : **Octobre 2026**

Association + commune

- Présentation du dossier de financement : **Novembre/décembre 2026**
- Réalisation du projet fin 2027 au plus tôt.